



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5010094

N/REF : 17/01/2025 9H31 C:000147 I:01923

V/Email reçu le Vendredi 17/01/2025 a 9H31

SDC "BROC UTILITAIRES"
C/o RENAULD IMMOBILIER
18 BIS AVENUE MARCELIN MAUREL
06140 VENCE

IMMEUBLE : BROC UTILITAIRES
1614 Rte de Zone de la Grave
06510 CARROS

Saint-Jeannet, le 17 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOCATAIRE : CARROD UTILITAIRES 06.73.59.05.60

MOTIF : REFOULEMENT PAR LE REGARD / RESEAU EN CHARGE

Donneur d'ordre : M. A RENAULD

LE 17/01/2025 A 10H30
DEGORGEMENT HYDRODYNAMIQUE DU COLLECTEUR GENERAL EU/EV A PARTIR DU
REGARD DANS LE DEPÔT CARROS UTILITAIRE.
PRESENCE MASSIVE DE LINGETTES.
CURAGE HYDRODYNAMIQUE DES 2 ARRIVEES A PARTIR DU MEME REGARD.
PRESENCE DE CALCAIRE.
NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LIEUX TRAITES.
REPLIS DE CHANTIER.

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 17/01/25 a 14H02 M. A RENAULD

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	H.Véhi.HP/Minicureur		1	127,52
				255,04
TOTAL H.T.				255,04
T.V.A. a 10,00%				25,50
TOTAL T.T.C.En EURO				280,54

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5010094

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN
Règlement par chèque à réception de facture